

CONGO BELGE
—
SERVICE DES
TÉLÉCOMMUNICATIONS



TÉLÉGRAMME

Mod. 2/T.

EXPLICATIONS

des abréviations admises pour les
indications de service taxées

RP	Réponse payée
D	Télégramme urgent
LC	Télégramme différé
DLT	Lettre télégramme
CR	Accusé de réception
TC	Collationnement

Voie d'acheminement : E.T.A.T.

Indications de service taxées : TM5

Adresse Econopro eville rpt econopro
usa stan coq cost

L'Etat n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par voie télégraphique. (Décret du 8 juillet 1895).

Déposé à Leo le 8 a 16 h. 20 m. N° 01225 32 mots.

109608 se dev application ordonnance 24/ae du 25 janvier 1946 importation
alimentation toutes provenances sauf boissons etre classees dorenavant
marchandises categorie a:économiques.-

